

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020-12-136-DR/CP

Nomenclature : 1.2.6

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DE L'ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Votants : 33
Abstention : /
Votes exprimés: 33

Pour: 33
Contre : /

Fait à Tarnos,
 le 16 décembre 2020
 Pour extrait certifié
 conforme



*Certifié exécutoire compte tenu
 du dépôt au titre du contrôle de
 légalité et de l'affichage en
 Mairie le : 17/12/2020*

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADE, Maire.

PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPADE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Mme DUFAU	procuration à	M. GONZALES
Mme LALANNE	procuration à	Mme LE GALL
M. HERVELIN	procuration à	Mme SAINT-AUBIN

PRÉSENTS A PARTIR DU POINT N°2020-12-154-DVCS

M. LESPADE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A PARTIR DU POINT N°2020-12-154-DVCS

Mme DUFAU	procuration à	M. GONZALES
Mme LALANNE	procuration à	Mme LE GALL
M. HERVELIN	procuration à	Mme SAINT-AUBIN
M. FLEURENTDIDIER	procuration à	Mme CORRIHONS

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

29 au point n° 2020-12-154-DVCS

Nombre de pouvoirs: 3

4 au point n° 2020-12-154-DVCS

Nombre de votants : 33



Par délibération n° 2017-07-087, en date du 12 juillet 2017, le Conseil municipal a désigné l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos comme délégataire et a approuvé le contrat de délégation pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois 2 ans.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal doit prendre connaissance et approuver le rapport du délégataire pour l'année 2019.

Le rapport remis par le délégataire suit les préconisations du cahier des charges, il comporte un rapport général comprenant une évaluation quantitative et qualitative de l'exécution du service et un rapport financier.

Ce rapport a été soumis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 novembre 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29, L 1411-1 et L 1411-3

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L 3131-5

Vu la délibération 2017-07-087 désignant l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos comme délégataire.

Vu le rapport de gestion transmis par le délégataire suite à son Assemblée générale du 8 octobre 2020,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 25 novembre 2020

Considérant que le rapport comporte toutes les informations demandées dans le contrat de délégation.

DÉLIBÈRE

APPROUVE le rapport pour l'année 2019 du délégataire l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos pour la gestion et l'exploitation du centre de loisirs sans hébergement.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr